© Drogues Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

addiction au casino

Par Profil supprimé Postée le 23/02/2012 11:15

Mon compagnon a été interdit de casino une première fois, durant 5 ans, puis s'est fait ré interdire pour 3 ans. a la date du 5 janvier, potentiellement, son interdiction était levée ... donc bien sur a écrit au ministère de l'intérieur et suivi les démarches qu'il connait bien pour pouvoir a nouveau aller jouer !
depuis 3 semaines, il va tous les jours au casino, il est artisan taxi ... donc il a des horaires facilement adaptables. Je ne suis avec lui que depuis un an, et je n'avais jamais vécu pareilles situations.
Ma question est de savoir comment opérer avec lui dans une situation pareille.
la discussion ne mène a rien, car il ne me parle que des sommes gagnées, quand il perd, il s'enferme dans un mutisme et une dépression ... a savoir qu'il y a quelques années a perdu 250 000 francs. je ne veux pas l'agresser, car je sais que cela ne mènera a rien ... le culpabiliser, il l'est déja ...
Pour le moment, j'essaye de prendre cela d'une façon cool ... et de l'écouter !
j'avoue que je suis un peu perdue, consciente qu'il se détruit ! car lui même me dit, que le stress devant cette machine est insupportable ... il a 55 ans, peur qu'il fasse une crise cardiaque bref ...

Pourriez vous me dire quel est le comportement juste a adopter face à lui, car je suis bien consciente, aussi, qu'il faut que ce soit lui, et lui seul, qui prenne conscience de ce poison ...

Pour ma part, mon sentiment est que je dois rester là, son amie ... a l'écouter pour ne pas qu'il s'isole ! dois je en parler a sa soeur qui a plus d'impact sur lui, que moi ... je ne sais pas comment agir sans me tromper !
Nous ne vivons pas ensemble, donc tous les soirs, il est là bas ... de 17 h 00 a 23 h 00 ! dimanche et samedi en journée ! le plus fou, est qu'il ne me ment pas, et il me dit qu'il est dans les bras de sa maîtresse la plus aimée ...la pharaone ! je suis de Lyon, et bien sur, le pharaon est un des casinos du groupe partouche !

Pourriez vous me dire comment agir ...
je vous remercie par avance ... j'ai tellement peur pour lui !

Merci

Mise en ligne le 23/02/2012

Bonjour,

Au delà d'une nouvelle mesure d'interdiction volontaire de jeux dont votre compagnon pourrait faire la demande auprès du Ministère de l'Intérieur, il existe maintenant la possibilité pour les joueurs excessifs de bénéficier d'une prise en charge visant à les aider de manière plus consistante dans leur problématique de dépendance.

Ces prises en charge reposent principalement sur un accompagnement psychologique, plus ou moins long, visant soit à demêler les causes de cette addiction et les problématiques personnelles associées, soit à reéduquer ces comportements.

Vous évoquez le déni des sommes perdues, le mutisme, la dépression, la culpabilité, le stress, autant de point qui expriment clairement la souffrance de votre ami et vraisemblablement son besoin d'être aidé. Au delà du temps qu'il passe dans les casinos et des sommes qu'il y perd, les difficultés de votre ami pourraient être plus profondes.

Ce sont peut-être ces difficultés là dont vous pourriez tenter de lui faire prendre conscience. L'abus, l'excés, d'une drogue mais aussi d'un comportement comme le jeu, sont le plus souvent le témoin d'un malaise ou d'un mal-être plus sourd. Votre ami ne sait peut-être pas qu'il a maintenant la possibilité de se faire aider, autrement que pas le biais d'une nouvelle interdiction, et il semble justifié que vous l'en informiez.

Ces prises en charge que nous évoquions plus haut prennent le plus souvent la forme d'entretiens réguliers, auprès de professionnels spécialisés sur les problématiques addictives. Les consultations sont individuelles, gratuites et confidentielles. Evidemment cela nécessite que votre compagnon soit volontaire.

Parce qu'il n'existe pas pour l'entourage "un comportement juste à adopter", parce que c'est très dur de vivre aux côtés de quelqu'un que l'on voit aller mal et se mettre en danger, vous avez la possibilité en tant que compagne de solliciter également une aide auprès de ces mêmes structures de soins, dans les mêmes conditions de confidentialité et de gratuité.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de trois centres de soins venant en aide aux joueurs et à leurs proches dans votre ville. Sachez que vous pouvez les rencontrer indépendemment du fait que votre ami fasse la démarche lui même.

Bien sûr, si vous souhaitez discuter plus avant de cette situation qui vous préoccupe mais également des modalités de prise en charge, vous pouvez nous joindre sur la ligne de Joueurs Info Service au 09 74 75 13 13, tous les jours de 8h à 2h (appel non surtaxé).

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA du GRIFFON - ARIA

16 rue Dedieu
69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 72 10 13 13
Site web : www.oppelia.fr/etablissement/aria-lyon/
Secrétariat : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h , jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de14h 16h
Accueil du public : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h , jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de14h 16h
Consultat° jeunes consommateurs : Mardi et mercredi de 14h à 18h, des rendez-vous peuvent être ponctuellement proposés en dehors de ces horaires

Voir la fiche détaillée

CSAPA LYADE - LYON

31, rue de l'Abondance
69003 LYON

Tél : 04 72 84 62 00
Site web : lyade.arhm.fr/index.php
Secrétariat : Lundi,mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h - le amrdi de 10h à12 et de 16h à 18h
Accueil du public : Lundi de 9h à 12h30 et de 13h à 18h, mardi de 9h à 19h mercredi de 9h à 19h jeudi de 9h à 17h30 vendredi de 9h à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Lundi de 13h à 17h30 mardi de 16h à 19h mercredi de 13h à 19h jeudi de 14h à 16h vendredi de 11h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Voir la fiche détaillée

CSAPA de l'Hôpital de la Croix Rousse

103 grande rue de la Croix Rousse
69317 LYON

Tél : 04 26 73 25 90
Site web : www.chu-lyon.fr/addictions
Secrétariat : Lundi, mercredi, jeudi de 9h à 13h et de 13h45 à 16h30. Mardi de 9h à 13h et le vendredi de 9h à 13h et de 13h45 à 14h30
Accueil du public : Lundi, mercredi, jeudi de 9h à 13h et de 13h45 à 16h30. Mardi de 9h à 13h et le vendredi de 9h à 13h et de 13h45 à 14h30
Service de prévention : Actions hors les murs : les mercredi de chaque mois de 14h à 17h et une fois par mois en soirée accueil pour prise de produits en contexte sexuel (ChemSex) au Centre de santé sexuelle 5 rue du Griffon 69001 Lyon (et au sein du CSAPA aux horaires d'accue
Autre : Café rencontre uniquement pour les femmes le mercredi au CSAPA de 14h à 15h30

Voir la fiche détaillée